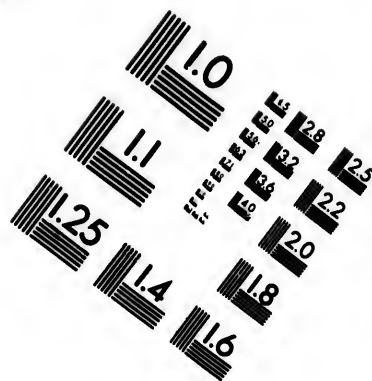
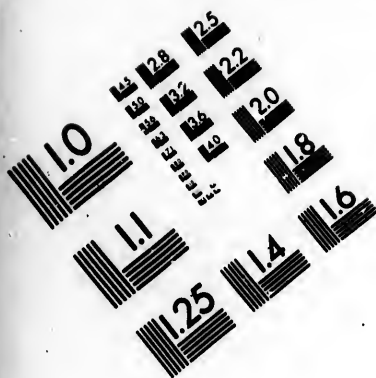
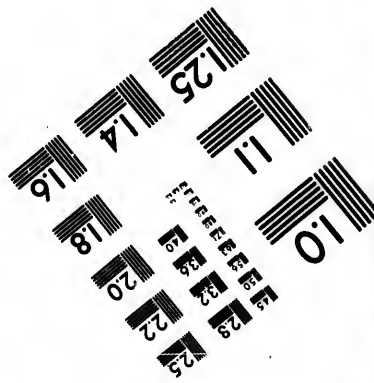
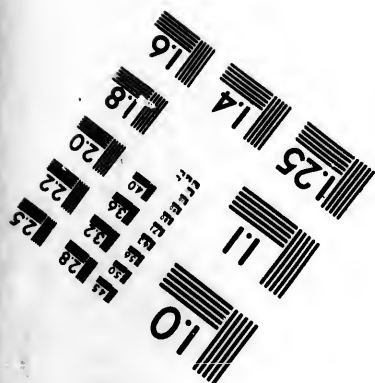
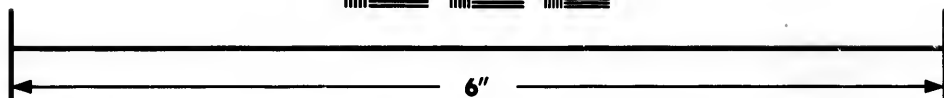
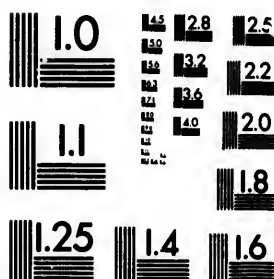




# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic  
Sciences  
Corporation

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

# Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/  
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/  
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
Liaison serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/  
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/  
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/  
Pages détachées
- ☒ Showthrough/  
Transparence
- ☐ Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/  
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

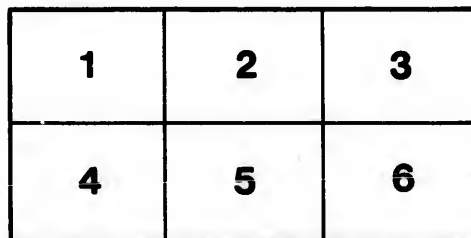
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

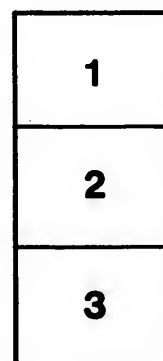
Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



CIRCULAIRE  
DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,  
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

---

ROME, le 27 Février 1855.

CHER MONSIEUR,

Parti de Montréal le 23 Octobre, j'étais ici le 15 Novembre, juste à temps pour entendre et voir tout ce qui devait se dire et faire à l'honneur de l'*Immaculée Conception*.

Je dois ce court et heureux trajet aux ferventes prières du Diocèse. Je l'en remercie et bénis de tout mon cœur.

Monseigneur l'Administrateur vous aura, je pense, transmis les bénédictions du St. Père, avec mes souhaits de bonne année. Je vous les renouvelle ici, de toute l'affection de mon âme. Le désir de votre bonheur et de celui de notre cher peuple me suit partout. Je ne puis de fait en avoir d'autre.

J'ai appris avec grande consolation que le Jubilé avait été généralement heureux, et que la Tempérance y avait beaucoup gagné à être entée sur l'Arbre Sacré de la Croix. J'en rends grâce à Dieu, par St. Jean Baptiste, que je n'ai pas manqué d'aller prier, dans la *Mère de toutes les Eglises*, qui lui est dédiée, et dans celle qui conserve son Vénéralable Chef, que le fer de l'ivrognerie a fait tomber, mais que Rome a religieusement recueilli, comme tant d'autres précieuses Reliques, qui y sont entassées. J'espère que, sous sa puissante protection, notre peuple sera, toujours un vrai *Jean Baptiste*; et qu'il sera quelque chose de grand, si, comme son glorieux Patron, il ne boit rien de fermenté.

Ce fait de tout un *Peuple* qui s'abstient de toute liqueur enivrante se publie aujourd'hui dans le monde entier. Car il se trouve relaté dans un Recueil de lettres, écrites par tous les Evêques de la Catholicité, à N. S. P. le Pape, en réponse à son Encyclique du 2 Février 1849. Cet ouvrage, en dix volumes in-4<sup>o</sup>, a été imprimé et distribué, par l'ordre de Sa Sainteté, à tous les Evêques présents; et il s'en trouvait de toutes les parties de l'Univers.

Vous n'avez pas oublié sans doute que nous informions le St. Père, dans notre lettre commune, des merveilles qu'opérait, dans notre pays, le Crucifix qu'il avait daigné bénir, comme étendard de notre belle Société de *Tempérance*. C'était là sans doute un hors d'œuvre, puisque le zèle du peuple pour la *Tempérance* n'avait rien de commun avec la question de sa dévotion à l'*Immaculée Conception*, à laquelle seule nous avions à répondre. On a cru toutefois devoir publier, comme le reste, ce témoignage rendu de sa tempérance. Ainsi, ce témoignage fait aujourd'hui partie d'un ouvrage qui est des plus glorieux à la Très-Sainte Vierge, parce qu'il est une preuve des plus éclatantes des traditions de toutes les Eglises du monde, en faveur de son *Immaculée Conception*. Espérons donc que cette Vierge Immaculée ne permettra pas qu'une Société, dont la gloire se trouve publiée avec la sienne, se dégrade jamais, en foulant aux pieds ses saints engagements.

Vous trouverez, sans doute, dans cet incident providentiel et vraiment trop honorable, un puissant motif d'encouragement pour vos Associés. J'ai cru, pour ma part, ne pouvoir mieux commencer la présente que par cette bonne nouvelle.

Vous recevrez, avec la Présente, les *Lettres Apostoliques sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu*, ainsi que le Mandement dont je l'accompagne.

Vous sentez comme moi que ce Dogme de foi Catholique, nouvellement défini, produira d'autant plus de fruits qu'il sera mieux compris, et plus fêté. Voilà pourquoi vous ne reculerez pas devant l'ouvrage qu'il va vous imposer ; mais que l'amour de notre bonne et tendre Mère vous fera, à coup sûr, trouver léger.

Un cours suivi d'instructions sur l'*Immaculée Conception* m'a paru nécessaire, pour que ce Dogme qui entre dans le monde Catholique soit tout d'abord bien compris. Il pourra se faire dans le mois de Marie ; parce que c'est celui qui offre le plus d'élan à la piété des fidèles.

La Bulle qui proclame le Décret Dogmatique devra servir de texte ; et l'on doit, comme de raison, tout faire pour lui concilier la vénération publique. Voilà pourquoi j'ai cru ne devoir pas prescrire la lecture du Mandement qui l'explique, parce que devant elle tout doit disparaître, comme les astres devant le Soleil. Vous pourrez néanmoins lire ce Mandement en tout ou en partie, selon que vous le trouverez bon. Mais il faudra, dans votre particulier, vous attacher à suivre ponctuellement toutes ses directions.

J'ai compilé, dans ce Mandement, les matériaux qui m'ont paru devoir intéresser plus vivement la piété des fidèles, et abrégé votre besogne. Il vous sera en effet, ce me semble, très-facile, moyennant ces matériaux, de vous faire un plan d'instructions appropriées à cette circonstance solennelle. L'excellence de la Bulle, l'Autorité du Souverain Pontife, dans le grand Acte qu'il vient de faire, les immenses préparatifs qui ont précédé cet Acte de divine Autorité, les circonstances qui l'ont accompagné, les heureux résultats qui doivent s'en suivre, les preuves de ce Dogme de foi, les pratiques de piété instituées par l'Eglise pour l'honorer, sont des sujets qui vous prendraient plus que les Dimanches et Fêtes du Mois de Mai pour être convenablement développés. Au reste, vous aurez toute votre vie de ministère à consacrer à une dévotion si consolante et si fructueuse.

Je crois devoir surtout fixer votre attention sur la publication de la *définition dogmatique de l'Immaculée Conception* que vous aurez à faire, le Dimanche de la Sainte Trinité. Car de là dépend principalement le succès des exercices qui vont se faire pour honorer l'Auguste Vierge Marie. En réglant ce mode de publication, j'ai eu la pensée que si, au même moment, tout le Diocèse était prosterné aux pieds de sa puissante Patrone, pour recevoir, avec foi et amour, un Dogme si cher à son cœur, il se trouverait par là même inondé d'un torrent de grâces. Or, il en a grand besoin, comme vous le savez.

Je pense que cette solennelle circonstance est très-favorable pour réchauffer l'Archiconfrérie, la Couronne d'or, la dévotion aux Médailles miraculeuses et les autres pieuses pratiques que l'Eglise a si charitablement instituées pour nous mettre tous dans les bonnes grâces de l'Auguste Mère de Dieu.

Vous recevrez, avec la Présente, la prière faite par N. S. P. le Pape, pour encourager la *Couronne d'or* qu'il a toujours singulièrement à cœur. J'ai eu la consolation de lui faire remettre, par S. E. le Cardinal Patrizi, les couronnes de Prêtres du Diocèse (sept couronnes et trois) et de l'informer que les fidèles en tiraient un profit immense, partout où cette *Pieuse Association* avait été établie. J'attends le retour que j'ai demandé de toutes les *Couronnes*, formées dans la ville et les campagnes, pour les passer aussi au même Cardinal. Vous observerez que, récitant la dite prière de la *Couronne d'or*, nous nous faisons les Chapelains de l'Auguste Souveraine du Ciel et de la terre, afin de prier et célébrer, suivant ses sublimes intentions qui sont de bénir l'Adorable Trinité des grâces dont elle a été enrichie, surtout dans son Immaculée Conception. Imitons N. S. P. le Pape qui, tous les jours, offre à cette intention, les trois mille messes que célèbre maintenant l'Association.

Pour ce qui est des *Triduum*, je pense qu'il faudra, autant que possible, les célébrer les

uns après les autres, afin d'avoir plus de secours, pour y attirer un plus grand concours. D'ailleurs il est à désirer que cette grande fête dure plus long-temps dans le Diocèse, pour y faire des impressions plus durables.

Les maisons d'éducation, les hospices de charité et autres établissements religieux, qui ont des chapelles, pourront célébrer leur *Triduum* particulier. Par ce moyen, on pourra remplir facilement le vide que laisserait nécessairement le travail du peuple, dans les saisons où il est le plus occupé. Ma pensée serait de faire une suite de *Triduum* qui se succéderaient sans interruption, comme les 40 heures à Rome.

Ce sera, par ces *Triduum*, que le dogme de l'*Immaculée Conception* sera bien fêté ; et entrera ainsi en triomphe dans le Diocèse entier.

Priez et faites prier, pour que mon voyage soit, autant que possible, utile au Diocèse. Que Dieu vous conserve tous, et nous fasse à tous la grâce de nous revoir, pour travailler plus que jamais à sa plus grande gloire et au plus grand honneur de son Immaculée Mère.

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et dévoué serviteur,

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.

NOTA.—Au mois de janvier, Mgr. de Montréal m'écrivit qu'il enverrait une Circulaire de circonstance pour le Clergé ; c'est à ce document, sans doute, que Sa Grandeur fait allusion au commencement de cette lettre ; mais ce document ne m'est jamais parvenu. Comme je prévois que les *Lettres Apostoliques*, le *Mandement* et les autres documents concernant la publication du Décret dogmatique sur l'*Immaculée Conception*, et le *Triduum* qui la doit suivre, ne pourront être expédiés que dans la seconde moitié de cette semaine, j'ai cru bon d'envoyer, à l'avance, la présente Circulaire, en y ajoutant le second article du dispositif du *Mandement*. Monseigneur de Montréal, en donnant, dans cet article, l'intention avec laquelle on doit faire, cette année, le *Mois de Marie*, fait voir bien clairement son désir que chaque Curé s'efforce de faire ces pieux exercices dans sa Paroisse. J'espère que chacun se fera un devoir et un bonheur de s'y conformer. Voici la teneur de cet article :

“ Le dernier Dimanche d'Avril, on annoncera au Prône que, cette année, le mois de “ Marie se fera pour demander que le Dogme de l'*Immaculée Conception* soit partout reçu “ avec foi et piété, pour qu'il répande dans l'Univers entier, les grâces dont il est tout “ rempli. Les fidèles seront, à cette fin, spécialement invités à en bien faire les exerci- “ ces, soit à l'Eglise, soit dans leurs maisons, soit aux Croix de Concession, afin de se bien “ préparer aux grâces qu'ils doivent en attendre. On rappellera souvent cette intention.”

Cette Circulaire vous dira tout d'abord quel usage vous devrez faire des *Lettres Apostoliques* et du *Mandement* sus-mentionnés. Elles donneront aussi d'avance, l'idée des prescriptions de Mgr. l'Evêque de Montréal, et du temps dans lequel elles devront être exécutées. Ainsi, on remarquera que tous les dimanches et fêtes du mois de Mai seront employés à lire et à expliquer au peuple les *Lettres Apostoliques* ; que le Décret dogmatique ne devra se lire que le dimanche de la Trinité, et que ce ne sera qu'après cette Epoque que commenceront les *Triduum*, qui se succéderont dans les Eglises et Chapelles du Diocèse.

✠ JOS. EV. DE CYDONIA,

Administrateur du Diocèse de Montréal.

Montréal, 23 Avril, 1855.

